

**EXTRAIT du  
REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 7 mars 2024 2023**

Présidence de Monsieur Bernard COMBES, Maire

L'an deux mil vingt-quatre et le sept mars à 18 heures le Conseil Municipal de la Ville de TULLE, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Bernard COMBES.



**N°19a**

**Etaient présents :** M. Bernard COMBES, Maire, M. Jacques SPINDLER, Mme Sylvie CHRISTOPHE, M. Michel BOUYOU, Mme Stéphanie PERRIER, M. Fabrice MARTHON, Mme Sandy LACROIX, M. Jérémy NOVAIS, Mme Christiane MAGRY-JOSPIN, M. Stéphane BERTHOMIER, Maires - Adjoint, M. Pascal CAVITTE, M. Michel BREUILH, Mme Christèle COURSAT, Mme Christine BUISSON-COMBE, M. Yvon DELCHET, M. Patrick BROQUERIE, M. Gérard FAUGERES, M. Serge HULPUSCH, Mme Christine DEFFONTAINE, M. Clément VERGNE, M. Sébastien BRAZ, M. Raphaël CHAUMEIL, Mme Anne BOUYER, M. Henry TURLIER, M. Pierre DESJACQUES, M. Dorian LASCAUX soit 26 Conseillers municipaux formant la majorité des membres en exercice.

**Etaient représentées :** Mme Yvette FOURNIER par Mme Christine BUISSON-COMBE, Mme Aysel TARI par M. Bernard COMBES, Mme Zohra HAMZAOUI par Mme Sylvie CHRISTOPHE, Mme Aïcha RAZOUKI par Mme Sandy LACROIX, Mme Ana-Maria FERREIRA par M. Jacques SPINDLER.

**Etaient absents :** Mme Micheline GENEIX, M. Grégory HUGUE.

Monsieur Clément VERGNE remplit les fonctions de secrétaire de séance.

---

**Demande de subvention à l'Agence Nationale du Sport pour la réfection complète du sol multisports de la salle de compétition du Centre Culturel et Sportif**

Monsieur le Maire expose :

La Ville de Tulle a sollicité un prestataire privé LABOSPORT afin que ce dernier effectue des mesures des qualités sportives et de sécurité du sol de la salle omnisports du Centre Culturel et Sportif. (Rapport n°R230889-A1 du 25 mai 2023).

Ce rapport a mis en évidence des valeurs non homogènes concernant les qualités sportives (rebond vertical du ballon, absorption des chocs).

Les qualités de glissance de la surface sont inférieures à l'exigence minimale de la norme EN 14904 sur les différents points de mesure (surface trop glissante).

Par ailleurs, le contrôle de la planéité et l'examen visuel de surface conformément à la norme EN 13036-7 a révélé la présence de défauts, d'éclats de bois sur lames et des zones gondolées.

Devant ce constat, la Ville de Tulle a décidé de procéder au remplacement du sol sportif à l'identique dans le choix technique et dans sa globalité.

Descriptif des travaux à programmer :

- Dépose et évacuation du revêtement sportif existant, des plinthes et des seuils périphériques
- Evacuation des déchets en déchetterie spécialisée
- Préparation du sol support (ponçage général si nécessaire et enlèvement des particules non adhérentes)
- Réception du support et contrôle de la planéité par un prestataire indépendant
- Correction localisée de la planéité conformément à la norme en vigueur
- Fourniture et pose d'un nouveau parquet sportif type Sylvaport Premium Junckers ou équivalent techniquement sur simple lambourdage
- Fourniture et pose des plinthes périphériques
- Réalisation des tracés sportifs et trappons d'accès
- Nettoyage de chantier

Allotissement des lots : lot unique

Le montant global des travaux est estimé à 150 000 € HT.

Le Conseil Municipal,

- Vu l'exposé de Monsieur le Maire,
- Vu le Code Général des Collectivités Locales,
- Vu le budget communal,
- Vu le dossier ci-annexé,
- Vu le plan de financement ci-annexé,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité

**1 - Approuve** le projet relatif à la réfection complète du sol multisports de la salle de compétition du Centre Culturel et Sportif dont le montant total s'élève à 150 000 € HT.

**2 - Décide** la réalisation de ce projet.

**3 - Sollicite**, cette somme demeurant élevée au regard des capacités financières de la commune, une subvention de l'Agence Nationale du Sport aussi élevée que possible en vue de la réalisation de cette opération.

**4 - Les écritures comptables** en résultant seront inscrites au Budget de la Ville.

5 - La présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif qui peut être saisi par l'application Télérecours citoyen accessible sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)



Le Maire,

Bernard COMBES

Le secrétaire de séance

Clément VERGNE

Transmis au Contrôle de Légalité le :

Date et ref de l'accusé de réception :

JGA - 07032024

11 MARS 2024  
11 MARS 2024



# Réfection complète du sol multisports de la salle de compétition du Centre Culturel et Sportif

Dossier de demande de subvention

Transmis au contrôle de Légalité le : **11 MARS 2024**

Date et Réf. de l'accusé de réception : **11 MARS 2024**

DGA - 07032024





Pôle Ingénierie Bâtiment et Voirie  
Services techniques  
Ville de TULLE  
OC

Etabli, le 23/01/2024

## **CENTRE CULTUREL ET SPORTIF**

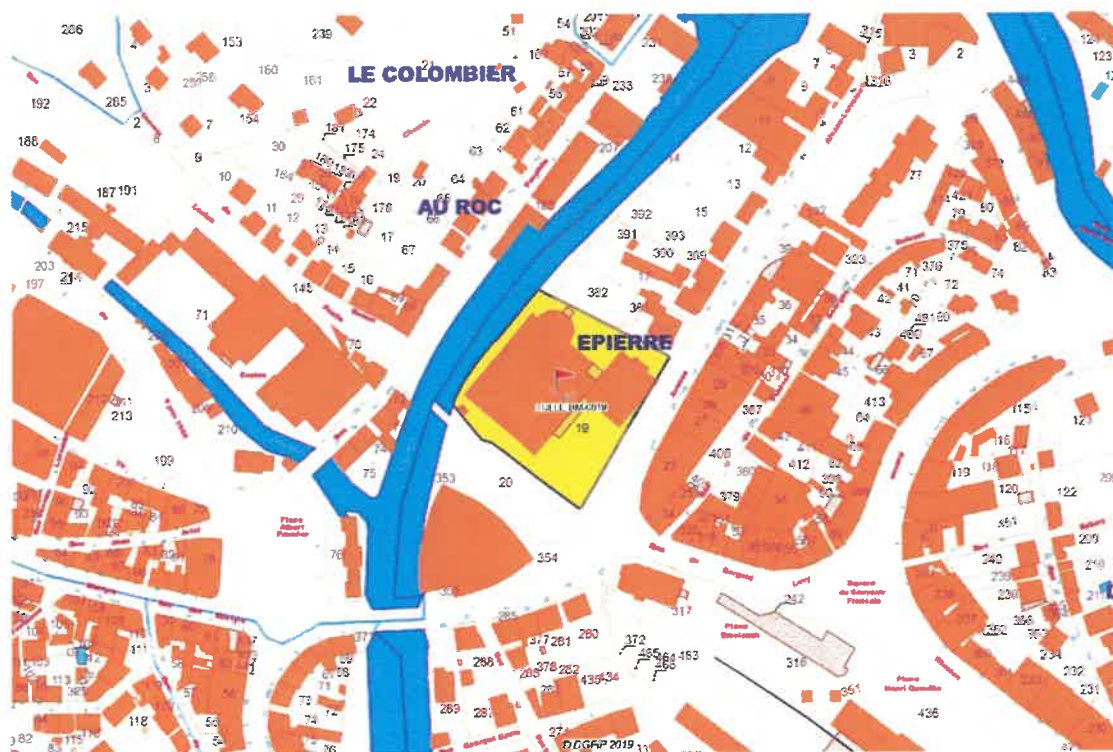
### **REFECTION COMPLETE DU SOL MULTI-SPORTS - SALLE DE COMPETITION**

<p><b>DOSSIER DEMANDE DE SUBVENTIONS</b></p>
--



## PLAN DE SITUATION

36, Avenue Alsace Lorraine  
19000 TULLE



## PRESENTATION DU BATIMENT

Les travaux concernent le remplacement du sol Multi-sports de la salle de compétition du centre culturel et sportif à Tulle.

Cet équipement est utilisé par l'US Tulle (*basket*) et le Volley Tulle Naves.

## DESCRIPTIF DES OUVRAGES A REALISER

Pour cet équipement, la ville de Tulle a sollicité un prestataire privé Labosport pour la réalisation de mesures des qualités sportives et de sécurité (*rapport N°R230889-A1 du 25/05/2023*).

Ce rapport a mis en évidence des valeurs non homogènes concernant les qualités sportives (*rebond vertical du ballon, absorption des chocs, ...*).

Les caractéristiques de glissance de la surface sont inférieures à l'exigence minimale de la norme EN 14904 sur les différents points de mesure (*surface trop glissante*).

Par ailleurs, le contrôle de la planéité et l'examen visuel de surface conformément à la norme EN 13036-7 a révélé la présence de défauts, d'éclats de bois sur lames et des zones gondolées.

Devant ce constat, la ville de Tulle a décidé de procéder au remplacement du sol sportif à l'identique dans le choix technique et dans sa totalité :

Descriptif des travaux à programmer :

- Dépose et évacuation du revêtement sportif existant, des plinthes et des seuils périphériques
- Evacuation des déchets en déchetterie spécialisée
- Préparation du sol support (*ponçage général si nécessaire et enlèvement des particules non adhérentes, ...*)
- Réception du support et contrôle de la planéité par un prestataire indépendant
- Correction localisée de la planéité conformément à la norme en vigueur
- Fourniture et pose d'un nouveau parquet sportif type Sylvasport Premium Junckers ou équivalent techniquement sur simple lambourdage
- Fourniture et pose des plinthes périphériques
- Réalisation des tracés sportifs et traçons d'accès
- Nettoyage de chantier

---

## SYNTHESE FINANCIERE

---

Allotissement des lots : lot unique

**Estimatif global des travaux : 150 000 € HT**



A Tulle, le 08 MARS 2024

## Plan de financement

### Réfection complète du sol multi-sports de la salle de compétition du centre culturel et sportif

Partenaires	Financement	%
Etat : DETR 2024	52 500.00 €	35.00%
Agence Nationale du Sport	30 000.00 €	20.00%
Conseil Départemental	37 500.00 €	25.00%
Part Ville	30 000.00 €	20.00%
Total HT	150 000.00 €	100.00%

Le Maire,  
Bernard COMBES.







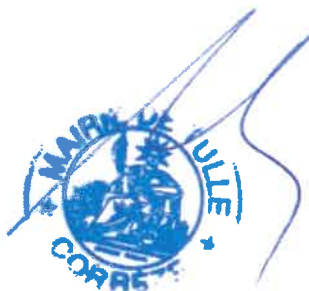
## CENTRE CULTUREL ET SPORTIF

### REFECTION COMPLETE DU SOL MULTI-SPORTS - SALLE DE COMPETITION

#### SYNTHESE FINANCIERE

Nature des prestations à réaliser	Montant HT
Diagnostic structurel et divers	2 400.00
Installation de chantier	1 000.00
Dépose et évacuation du revêtement sportif compris toutes sujétions	12 000.00
Travaux de préparation / corrections partielles de la planimétrie du support	7 000.00
Fourniture et pose d'un parquet massif hêtre 22 mm sur simple lambourdage compris points singuliers, conforme à la norme EN 14904 Classe A4	123 000.00
Tracé des lignes de jeu et trappons d'accès	4 000.00
Nettoyage de chantier	600.00
	<b>150 000.00 €</b>

Pôle ingénierie Bâtiment et Voirie  
Services techniques  
Ville de TULLE





A Tulle, le 08 MARS 2024

## ATTESTATION DE PROPRIETE

Je soussigné, Bernard COMBES, Maire de Tulle, atteste que le CCS (Centre Culturel et Sportif), concerné par les travaux de réfection complète du sol multi-sports de la salle de compétition pour lesquels la Ville sollicite une subvention auprès de l'Agence Nationale du Sport, est propriété de la Ville de Tulle.

Le Maire,  
Bernard COMBES.





A Tulle, le 08 MARS 2024

## ATTESTATION DE NON-COMMENCEMENT DE TRAVAUX

Je soussigné, Bernard COMBES, Maire de Tulle certifie que les travaux afférents à la réfection complète du sol multi-sports de la salle de compétition du centre culturel et sportif pour lesquels je sollicite le soutien financier de l'Agence Nationale du Sport, n'ont reçu aucun commencement d'exécution et m'engage à ce qu'il ne soit pas procédé à des travaux avant que le dossier de demande de subvention afférent ne soit déclaré ou réputé complet.

Le Maire,  
Bernard COMBES.





A Tulle, le 08 MARS 2024

**ATTESTATION SUR L'HONNEUR  
DE L'AUTHENTICITE ET DE L'INTEGRITE DES PIECES DU  
DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION  
DANS LE CADRE DU FINANCEMENT SOLLICITE  
AUPRES DE L'AGENCE NATIONALE DU SPORT**

Je, soussigné, Bernard COMBES, Maire de Tulle, certifie sur l'honneur l'authenticité et l'intégrité des pièces du dossier de demande de subvention à l'Agence nationale du Sport qui ont fait l'objet d'une signature originale manuscrite et ont été téléchargées dans InfraSport, plateforme de demande de subvention en ligne de l'Agence Nationale du Sport.

Je m'engage à conserver ces documents originaux et à les transmettre à l'Agence ou à les présenter en cas de contrôle sur pièce et sur place.

Pour servir et faire valoir ce que de droit.

Le Maire,  
Bernard COMBES.





A Tulle, le 08 MARS 2024

**ATTESTATION DE CLASSEMENT EN ZRR (Zone de Revitalisation Rurale)**

Je soussigné, Bernard COMBES, Maire de Tulle, atteste que la Ville de Tulle est l'une des communes classées en Zone de Revitalisation Rurale (ZRR).

Nature du document annexé : Carte des communes de Corrèze situées en ZRR, 2023 et Zonage des politiques publiques de Tulle (extrait de l'observatoire des territoires)

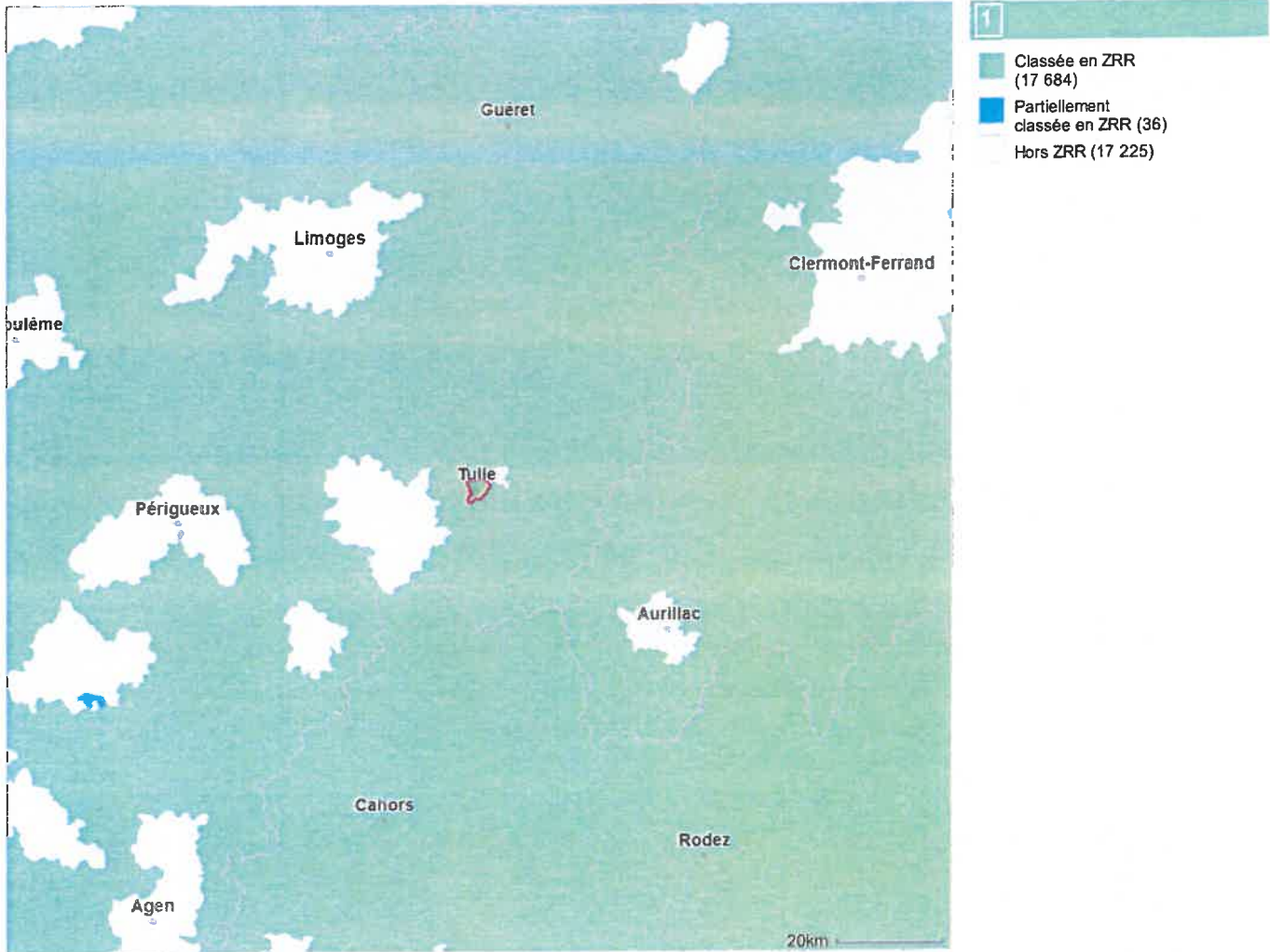
Le Maire,  
Bernard COMBES.



### Communes (2023)

#### 1 ZRR - Zone de revitalisation rurale

Source : DGCL



© Observatoire des territoires, ANCT 2023 - *IGN Admin Express*

**Zone d'étude Tulle (commune (2023)), comparée avec France**  
**CHIFFRES CLÉS - QUELS ZONAGES DE RATTACHEMENT POUR UNE COMMUNE ?**

**Quelques zonages de rattachement**

<b>Indicateurs</b>	<b>Tulle</b>
AFR - Aide à finalité régionale (2022-2027) : Type d'aide	Intégralement
Loi Littoral	Hors loi Littoral
Massifs - Communes concernées	Zone de massif
Montagne - zonage agriculture	Zone de montagne (agriculture)
Montagne - zonage urbanisme	Zone de montagne (urbanisme)
PN - Parcs nationaux	Hors parc national
PNR - Parcs naturels régionaux	Hors PNR
QPV - Quartiers prioritaires de la politique de la ville 2015	Hors Politique de la ville
ZRR - Zone de revitalisation rurale	Classée en ZRR

*Source : DGCL, 2022-2027 + DGALN - SIDAUH, loi littoral du 3 janvier 1986 + ANCT, décret du 16 janvier 2004, modifié par le décret du 8 septembre 2016 + Ministère de l'Agriculture, arrêtés établis entre le 26 juin 1961 et le 30 mars 2021 + DGAN-SIDAUH, loi n° 85-30 du 9 janvier 1985 + OFB, 23/06/2021 + Décrets portant création des 58 parcs naturels régionaux existants en date du 19/12/22 + ANCT - ONPV, 14/09/2015 + DGCL*

**Programmes ANCT**

<b>Indicateurs</b>	<b>Tulle</b>
Villages d'Avenir : Communes bénéficiaires	Hors programme Villages d'Avenir
Action Cœur de Ville (ACV) : Communes bénéficiaires	Concernée par le programme ACV
Petites villes de demain (PVD) : Communes bénéficiaires	Hors programme PVD
Territoires d'industrie (TI) : Communes bénéficiaires (2018-2023)	Dans un territoire d'industrie
Territoires d'industrie (TI) : Communes bénéficiaires (2023-2027)	Dans un territoire d'industrie

*Source : ANCT*



A Tulle, le 6 8 MARS 2024

## Planning prévisionnel

### Salle de compétition - Centre Culturel et Sportif

	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi	dimanche
8h - 12h	collèges - lycées	collèges - lycées	Mairie de Tulle Campus Junior	collèges - lycées	collèges - lycées	compétition jeunes	compétitions adultes
12h - 13h30							
13h30 - 17h	centre hospitalier	collège section sportive	UNSS	collège section sportive	collège section sportive	compétition jeunes	compétitions adultes
17h - 19h	club jeunes	club jeunes	club jeunes	club jeunes	club jeunes	compétition jeunes	compétitions adultes
19h - 22h	club adultes	club adultes	club adultes	club adultes	club adultes	compétitions adultes	

Le Maire,

Bernard COMBES.







## Relevé D'Identité Bancaire de la Ville de Tulle

<b>BANQUE DE FRANCE</b> RC PARIS B572104891 Relevé d'Identité bancaire							
TITULAIRE : <b>TRESORERIE DE TULLE SIRET 13001472300386</b> Domiciliation : <b>BDF TULLE ( 00846 )</b>							
Identification nationale ( RIB )							
Code banque	Code guichet	n° compte			CLE RIB		
30001	00846	D1990000000			65		
Identification internationale ( RIB )							
IBAN	FR26	3000	1008	46D1	9900	0000	065
Identification Swift de la BDF ( BIC )				BDFEFRPPCCT			